



DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

MARCHES PUBLICS

ACTE MODIFICATIF N°2

(article L2194-1 du code de la commande publique)

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de SEVRAN

Hôtel de ville

28, avenue du général Leclerc

93 270 SEVRAN

Téléphone : 01.49.36.52.00 – Télécopie : 01.49.36.52.01

Courriel : grp_marches_publics@ville-sevran.fr

Profil d'acheteur <https://www.maximilien.fr>

SIRET 219 300 712 00524

B - Identification du titulaire initial du marché public

SONEPAR ILE-de-FRANCE

5/7, avenue Jules Ferry

92 240 MALAKOFF

Téléphone : 01.41.17.34.34 – Télécopie : 01.42.53.96.91 – Courriel : marchespublics@sonepar.fr

SIRET 572 186 989 00180

C - Objet et caractéristiques du marché public

■ **Objet du marché public : acquisition de marchandises industrielles – lot 4 équipement d'éclairage, petit matériel et accessoires (marché public M21004L4)**

■ **Procédure de dévolution du marché public : appel d'offres ouvert (articles L2124-2 et R2124-2 1° du code de la commande publique)**

■ **Type, forme et rémunération du marché public : accord-cadre mono-attributaire alloti à bons de commandes sans montant minimum et avec montant maximum défini en valeur (articles L2125-1 1°, R2162-2 et R2162-4 2° du code de la commande publique) traité à prix unitaires**

EXE10

Acte modificatif n°2

*acquisition de marchandises industrielles
lot 4 équipement d'éclairage, petit matériel et accessoires
marché public M21004L4*

Page : 1 / 3

■ Date de la notification du marché public : **19 février 2021**

■ Durée d'exécution du marché public : **12 mois à compter de la date de notification du marché public avec tacite reconduction par périodes successives de même durée dans la limite de 3 reconductions.**

■ Montant initial du marché public :

▪ Taux de la TVA	20,00 %
▪ Montant annuel minimum HT	0,00 €
▪ Montant annuel minimum TTC	0,00 €
▪ Montant annuel maximum HT	70 000,00 €
▪ Montant annuel minimum TTC	84 000,00 €

D – Acte(s) modificatif(s) antérieurs au présent acte modificatif

Le présent acte modificatif est le second apporté au marché public initial.

Le premier acte modificatif au présent marché public a été conclu en date du 13 décembre 2021 en application des dispositions des articles L2194-1 5° et R2194-7 du code de la commande publique. Il visait à corriger une erreur matérielle relevée au sein du bordereau des prix unitaires après la notification du marché public.

E - Objet de l'acte modificatif

■ Modifications introduites par le présent acte modificatif :

Dans le cadre d'une opération de restructuration du groupe SONEPAR FRANCE, la société SONEPAR ILE-de-FRANCE, titulaire du présent marché public, sera, à effet du 1^{er} juin 2022, absorbée par voie de fusion par la société SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION, société par actions simplifiée dont le capital social sera alors porté à 32 millions € et ayant pour associé unique la société SONEPAR FRANCE.

Cette modification interne au groupe ne modifie en rien, ni les garanties professionnelles et financières, ni les modalités d'exécution du marché public, les moyens humains et matériels de la société absorbée étant intégralement repris par la société de fusion.

En conséquence, le présent acte modificatif est passé en application des dispositions des articles L2194-1 4° et R2194-6 2° (régime des modifications contractuelles pour substitution d'un nouveau titulaire suite à une restructuration interne du titulaire initial) du code de la commande publique.

Il vise à autoriser la cession du présent marché public par le titulaire initial cédant (SONEPAR ILE-de-FRANCE) au profit du nouveau titulaire cessionnaire (SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION) et, ce, à effet du 1^{er} juin 2022.

Les documents suivants du marché public sont modifiés :

Document contractuel modifié (avec références aux articles concernés)	Nature des modifications apportées au document contractuel
Acte d'engagement (article 1 ^{er} – Contractant)	Le nouveau titulaire du marché public est : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION SAS 20, quai du Point du Jour 92 200 BOULOGNE-BILLANCOURT Téléphone : 01.41.17.34.34 Courriel : marchespublics.sif@sonepar.fr SIRET 824 484 653 00012

■ Incidence financière de l'acte modificatif :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public : **non**

F - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Le titulaire initial, cédant du marché public		
HAMON Séverine Directrice Agence Tertiaire End-Users	À MALAKOFF Le/...../2022	
Le nouveau titulaire, cessionnaire du marché public		
HAMON Séverine Directrice Agence Tertiaire End-Users	À BOULOGNE-BILLANCOURT Le/...../2022	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur

Fait à SEVRAN, le/...../2022

Le Maire,

Stéphane BLANCHET